

*Madame le Maire d'Escoussans
Et le Conseil Municipal
Vous souhaitent
Une belle et heureuse année
2022*



Brume automnale sur le vignoble escoussanais

Escoussanaises, Escoussanais,

Cette année encore, le contexte sanitaire nous empêche de partager un moment de convivialité autour de la cérémonie des vœux. Nous espérons maintenir le repas des aînés et attendons les prochaines préconisations sanitaires pour vous communiquer une date.

La leçon à retenir de l'année qui s'achève est qu'il faut nous adapter à l'évolution de la pandémie, sans prendre de risques, mais en saisissant toutes les opportunités pour ne pas renoncer à la « vie locale ».

Ainsi, en 2021, nous avons pu organiser et célébrer quelques rencontres essentielles pour la vie de la commune :

Le « Chantier » phare de notre petite commune a été la réalisation d'un terrain de pétanque, avec le concours bénévole des escoussanais.e.s. Cet élan de solidarité et de partage, dont nous pouvons être fiers, offre désormais aux associations et habitants un espace de jeu et d'animation.

Nous avons eu l'honneur de célébrer les 100 ans de Francis Menguin,

Le plaisir d'inscrire sur le carnet rose de la commune trois petits escoussanais.e.s :
Basile, Romane et Ambre,

Et le regret d'accompagner dans sa dernière demeure Pierre Dubourg.

Pour conclure ces quelques lignes, et parce que l'esprit de la fête est essentiel dans cette période, je tiens à remercier particulièrement le Comité des fêtes qui a su faire face aux fortes contraintes sanitaires et organiser une belle fête autour d'un concours de pétanque, le traditionnel « Halloween », cher à nos petits monstres, et qui a permis au Père Noël de distribuer les cadeaux aux petits Escoussanais.e.s, toujours très sages !

Je souhaite que 2022 apporte le meilleur à chacun d'entre vous et de vos familles et que, de nouveau, soient possibles tous les rassemblements traditionnels, conviviaux et festifs, comme nous aimons les partager dans notre village !

Catherine Bertin

LA VIE A ESCOUSSANS

Octobre 2021

Après-midi jeux, divertissement
avec nos aînés



Des colombes sur le
monument aux morts



Novembre 2021

Elagage de la végétation au
presbytère



Et quelques travaux de voirie

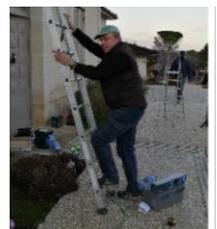


*Prochainement
Après-midi jeux,
divertissements,
intergénérationnel*

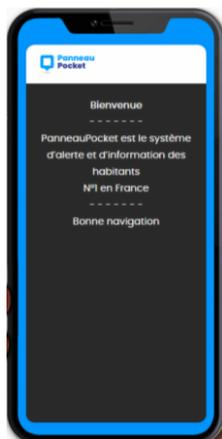
**Durant les vacances scolaires de février,
le jeudi 17 février ou le jeudi 24 février**

Décembre 2021

Grand nettoyage de la salle des fêtes



SUIVEZ L'INFO 2022



PanneauPocket

**Restez informé,
prévenu,
alerté !**

Pourquoi l'utiliser ?

- ✓ Recevoir les alertes importantes qui touchent notre commune (travaux, inondation, routes barrées, fuite d'eau...)
 - ✓ Recevoir les informations communales ou intercommunales
- Comment télécharger cette application ?
- ✓ Allez sur le store de votre téléphone (AppleStore ou Play Store)
 - ✓ Rechercher : « panneaupocket »
 - ✓ Cliquer sur télécharger
 - ✓ Lancer l'application panneaupocket et rechercher la commune « ESCOUSSANS » puis cliquez sur le ♥

Cette application est gratuite.

Vous pouvez aussi y accéder depuis votre PC :

<https://app.panneaupocket.com/>

Le Site Internet de la commune

<https://mairie-escoussans.jimdofree.com>

Le Site Internet de la cdc Convergence-garonne

<https://convergence-garonne.fr>

NOUVEAU !

DEFIBRILATEUR



Dans quelques jours sera installé un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) à l'extérieur de la salle des fêtes

Ce **dispositif médical aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Les élus et membres des associations volontaires seront formés à la manipulation de l'appareil

RECYCLAGE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES



Courant janvier, la société ACTIFRIP installera un conteneur de recyclage de vêtements et chaussures près du bac à verre.

Agréée par l'Eco-organisme (ECO-TLC, FEDEREC), cette société, basée à **St André de Cubzac**, participe à la valorisation des déchets textiles, Le textile collecté est valorisé et recyclé à 96%.

Le tri est effectué dans l'usine. Selon leur état, les textiles sont distribués sous l'enseigne **Maboul** dans le sud-ouest de la France, en friperie ou envoyés dans des pays défavorisés.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le **Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement (SIEA des 2 rives)** assure la compétence assainissement non collectif pour la commune.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du syndicat : <https://www.sieades2rives.fr>

Rubrique Vos démarches - assainissement non collectif

AIDES : Le département de la Gironde reconduit les aides aux travaux de mise en conformité.

Retrouvez l'essentiel des aides au 1^{er} janvier 2022 sur le site <https://www.gironde.fr/ANC>

SUIVEZ L'INFO 2022

POUR VOS DEMARCHES AU QUOTIDIEN
FRANCE SERVICES
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS !

France Services est un nouveau moyen d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien :

- Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique,

Les agents **France services** vous accueillent et vous accompagnent au sein d'un guichet unique situé au **Pôle d'accompagnement citoyen de la CDC convergence-garonne** :

15 rue de l'Oeuille à Cadillac

Pour en savoir plus sur le service : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/france-services-36>

DEMATERIALISATION DES ACTES D'URBANISME

A compter du 1er janvier 2022 : Déposez vos demandes d'urbanisme en quelques clics !

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? **« E-PERMIS »** vous permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière plus simple, rapide, gratuit, tout en étant guidé à chaque étape.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas obligatoire

Vous pouvez toujours adresser ou déposer vos demandes sur papiers en mairie, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

AGENDA ELECTORAL 2022

Elections Présidentielles

1° tour : 10 avril 2022

2° tour : 24 avril 2022

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Elections législatives

1^{er} tour : 12 juin 2022

2^e tour : 19 juin 2022

VERIFIEZ VOTRE INSCRIPTION ET VOTRE BUREAU DE VOTE

Vérifiez votre inscription sur les listes électorales en mairie ou sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

INSCRIVEZ VOUS

- **Jusqu'au 02/03/2022, en ligne**, sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

joindre un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

- **Jusqu'au 04/03/2022, en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription